

Rapport Général des Journées Sociales du CEPAS

Kinshasa : 29 au 31 mars 2010

Dieudonné MAMPASI Kapita, S.J.

Du 29 au 31 mars 2010, ont eu lieu les Journées Sociales, Edition 2010, organisées par le Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS, en sigle), dans la salle Père Simon-Pierre Boka, à Kinshasa-Gombe. Le thème était : « *Au-delà du Jubilé d'Or : Quel avenir pour la RD Congo ?* ». Ce thème, relatif au Jubilé d'Or de l'indépendance de la RD Congo, entendait examiner l'avenir de la RD Congo 50 ans après son indépendance. Le contenu de trois journées a été programmé en deux journées, consacrées aux conférences-débats, et une journée des travaux en atelier débouchant sur des résolutions et recommandations.

Les Journées ont débuté avec le discours d'ouverture du Père Ferdinand MUHIGIRWA, SJ, Directeur du CEPAS. Dans son allocution, le Père Ferdinand a d'abord rappelé le but et la mission du Centre. Il a, ensuite, énoncé l'objectif principal des Journées : « ouvrir les perspectives de la renaissance et de la reconstruction de la RD Congo en chantier ». L'option pour une perspective prospective se justifie par le fait que tout notre agir individuel ou collectif est fonction de l'image que nous nous faisons de l'avenir, qui n'arrive pas de lui-même, mais dont notre agir crée les conditions de réalisation. Le Père Directeur a, enfin, exhorté les participants, à écouter, à échanger, à réfléchir et à essayer de comprendre, à travers les conférences-débats et les ateliers, les enjeux de l'avenir de notre pays qui va accomplir 50 ans d'indépendance, le 30 juin prochain.

Dans la première conférence-débat de la première journée sur « *L'avenir de la RD Congo 50 ans après l'indépendance* », le Père Dr Paulin MANWELO, S.J. a d'abord fait remarquer l'ambiguïté d'un discours sur l'avenir dans

Jésuite. Rédacteur en chef adjoint de *Congo-Afrique*. Rapporteur Général des Journées sociales du CEPAS, avril 2010.
E-mail : kadima5009@yahoo.fr

le cas où l'on s'attendrait à une prophétie claire et nette sur l'avenir de la RD Congo. Il a ensuite précisé sa perspective, celle d'une analyse critique des conditions adéquates devant permettre à un pays comme le nôtre de devenir un pays plus beau après ces premières années d'indépendance. Le conférencier a passé au peigne fin les cinq thèses souvent énoncées dans l'abondante littérature sur l'avenir de la RD Congo.

1. La thèse politico-économique, qui invoque la bonne gouvernance en politique et en économie, laisse non résolu le problème des acteurs devant la mettre en œuvre.
2. La thèse de la priorité de l'éducation, bien qu'importante, ne pose pas la question relative aux conditions susceptibles de promouvoir une éducation de qualité.
3. La thèse du leadership, qui milite pour des hommes et des femmes aux capacités exceptionnelles dans la gestion du pays, ne donne aucune assurance que ces hommes et ces femmes ne vont pas se muer en dictateurs.
4. La thèse géopolitique qui fait dépendre l'avenir de la RD Congo de l'entente avec les pays voisins (besoin de paix) et la communauté internationale tend à minimiser le rôle majeur de la dynamique endogène : le peuple congolais comme premier acteur de son développement.

Devant les limites évidentes de ces thèses, le conférencier a plaidé, à la suite d'Alexis de Tocqueville et dans la ligne de la thèse culturelle en faveur de la promotion de bonnes habitudes et mœurs, cause principale pouvant impulser le décollage de la RD Congo.

La conférence du Professeur Philippe BIYOYA Makutu Kahandja sur « *La RD Congo de demain : quelle politique pour quel Etat ?* » a d'abord, sur un fond de pessimisme, constaté la tendance au déclin de la RD Congo sous un leadership militaire remplaçant le leadership civil.

Après avoir considéré l'état actuel des fondamentaux de l'Etat, le conférencier a fait remarquer que la RD Congo évolue vers un destin national incertain. Deux types d'avenir semblent possibles : (1) celui d'un espace économique 'désouverainisé' ou (2) celui d'une puissance régionale limitée et sous contrôle. Pour échapper à ces deux malheureuses alternatives, il faut stopper et inverser la tendance générale au déclin de la nation alors que le reste du monde est en croissance, et opérer définitivement une rupture avec l'immobilisme et l'impuissance institutionnels par la mise en place de nouveaux supports institutionnels au niveau national, régional et international. Cela implique une réflexion stratégique visant la redéfinition de l'intérêt national congolais portant sur les secteurs nationaux par lesquels la RD Congo est connectée au système mondial global: Diplomatie et Défense nationale ; Economie-monnaie et finance ; Science et technologie ; Culture et Société ; en vue d'un Etat-orchestre en lieu et place d'un Etat-piano.

La troisième conférence-débat, du Père Rigobert MINANI, SJ, a porté sur « *Le rôle de la société civile dans la construction de la RD Congo* ». Partant de la

notion de « société civile », le conférencier a montré le caractère polysémique de cette notion. Après avoir brossé le rôle de la société civile selon les époques en RD Congo, de l'indépendance à nos jours, le conférencier a relevé les pièges et écueils qu'elle a eu à éviter pour consolider et affermir son identité. Face aux défis de notre société actuelle, le conférencier en a appelé à la requalification de la mission de la société civile. Son agenda futur devrait porter sur les points suivants :

1. Promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix par le renforcement des institutions.
2. Consolider la stabilité macroéconomique et la croissance.
3. Améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité.
4. Appuyer la dynamique communautaire. Pour ce faire, elle vient de se doter de deux instruments importants pour son action dans le futur : Les *Actes du Symposium National de la Société Civile en RD Congo*, de 2009 et le *Vade-Mecum de l'acteur de la Société Civile en RD Congo*, 2010.

La conférence clôturant la première journée, tenue par le Professeur Pierre AKELE Adau, a porté sur la « *Réforme de l'Administration, de la Justice, de la Police et de l'Armée, pour quelle RD Congo ?* » Le conférencier a donné surtout des points de repère et posé des interrogations fondamentales. Partant de la constatation de l'étendue du sujet et de son caractère incomplet dans la formulation, le conférencier a d'abord indiqué que les réformes doivent viser à quelque chose. Par exemple, si on veut la réforme de l'Etat, on doit se poser en même temps la question de savoir pour quel Etat. Cela, pour éviter les amateurismes, les opportunistes et les jeux d'intérêts partisans, liés au danger de toute réforme. Le conférencier a, par la suite, mis à nu les obstacles qui ont conduit à l'insuccès des réformes entreprises au cours de l'histoire de la RD Congo : le manque d'un modèle adéquat de citoyen, l'ajustement des réformes par rapport au modèle de société définie par la Constitution, modèle axé sur le respect de la personne sur base de sa dignité et pas seulement sur la défense de l'Etat; le manque d'éléments d'évaluation de ces réformes ; la non-appropriation citoyenne des réformes qui n'ont pas reflété les demandes des citoyens ; et leur manque d'intégration; et par-dessus tout, le manque de volonté politique et de moyens financiers. Pour la RD Congo de demain, ce qu'il faut comme réforme, c'est une refondation de l'Etat à partir de la base.

La première conférence de la deuxième journée portait sur « *Quelle mission de l'Eglise pour la RD Congo de demain ?* », par le Père Léon de SAINT MOULIN, SJ. Partant du parcours historique des 50 ans d'indépendance, avec son souffle d'espérance et ses ambiguïtés, le conférencier a défini la mission de l'Eglise de la RD Congo qui s'inscrit dans la mission de l'Eglise universelle: «L'Eglise existe pour évangéliser»; une mission évangélisatrice qui intègre la solidarité avec les hommes et la lutte pour atteindre une libération plénière et le progrès socio-économique, culturel et spirituel. L'agenda pour l'Eglise de la RD Congo de demain se présente de la manière suivante :

1. Renforcer ses organes de direction et de réflexion, pour un nouveau dynamisme
2. Se soucier, dans son évangélisation, d'atteindre des instances légitimatrices, car elles sont le fondement le plus profond des cultures
3. Elaborer des stratégies pour construire des forces sociales, parce que ce sont elles qui aident à faire prévaloir les comportements qu'on veut promouvoir.

Madame le Professeur Angélique SITA Muila Akele a abordé, dans la deuxième conférence de cette dernière journée, une question qui fait couler beaucoup d'encre aujourd'hui : « *La parité dans une RD Congo en mal des équilibres* ». La conférencière a d'abord donné des précisions sémantiques sur les concepts de parité et d'équilibre. Ensuite, elle a mis en lumière les causes qui conduisent à des jugements négatifs sur la femme. Les causes sont multiples: elles vont des causes banales et de surface aux causes profondes qui touchent aux valeurs, aux traditions, aux intérêts et aux représentations sociales. La parité, à comprendre non pas dans un sens quantitatif, mais plutôt qualitatif, exprime l'égalité et l'unité premières des sexes. Elle est un acquis irréversible qui n'élimine pas les différences et les caractéristiques propres à l'homme et à la femme dans leur nature commune. Elle n'exprimera la vraie émancipation de la femme que dans la valorisation par celle-ci de ce qui lui est spécifique. A ce propos, il faut remarquer que la position que la femme occupe dans un peuple est le premier baromètre du niveau culturel et humain de ce peuple.

Résolutions et recommandations

Après débats et échanges, les participants aux Journées Sociales du CEPAS ont émis les résolutions et recommandations ci-après :

1. Au Gouvernement et au Parlement

- Tenir les élections dans les délais prévus par les dispositions légales.
- Que la loi portant organisation et fonctionnement de la CENI soit adoptée et promulguée.
- Que la loi portant organisation des élections soit juste et d'application.
- Elaborer le calendrier électoral.
- Réaliser le recensement général de la population et [de l'habitat], action indispensable pour le développement et la bonne gouvernance du pays.
- Réviser certaines dispositions discriminatoires se trouvant dans le Code de la Famille et les autres textes juridiques en rapport avec la parité.

2. A la société civile

- Mener des actions afin d'éviter le report sine die des élections.
- Faire pression pour l'adoption rapide de la loi organique sur la CENI et pour sa rapide installation.

- Amener le Gouvernement à mobiliser des fonds pour le fonctionnement réel de la CENI.
- Identifier les études déjà menées et soumises aux instances supérieures et leur niveau d'évolution. Ainsi, les femmes membres de la Société civile devront les étoffer et les soumettre comme proposition de la loi de mise en œuvre de la parité conformément au dernier alinéa de l'article 14 de la Constitution.
- Intensifier la sensibilisation sur l'Egalité du genre à tous les niveaux en commençant par la famille à travers les associations féminines existantes.
- Intensifier le lobbying sur l'intégration dans le cursus scolaire dès le bas âge du concept Parité et/ou Egalité du genre.
- Assurer la formation des leaders des associations féminines et d'autres en utilisant une méthodologie participative et interactive en vue de stimuler et pérenniser l'action à la base autour des questions culturelles, sociales, politiques et économiques promouvant la parité.
- Vulgariser les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux sur les droits des femmes et l'importance de la parité dans le développement de notre pays.
- Que les organisations de la société civile organisent un plaidoyer pour l'indépendance du pouvoir judiciaire de sorte qu'aucun pouvoir ne soit organisé par un autre. Il est donc important que l'organisation et la composition du pouvoir judiciaire soit du domaine de la Constitution. Que la Constitution soit aussi l'unique ligne d'inspiration et l'unique référence quant aux discussions possibles sur les mandats cités ci-haut.

Les acteurs impliqués ici sont :

- Les organisations de la société civile ayant pris part à l'atelier.
- Les associations féminines-clé.
- Le CEPAS qui nous servira de cadre de travail et pourra nous aider dans la vulgarisation et le suivi du produit de ces travaux.

3. Par rapport aux questions ci-après : dispositions constitutionnelles, notamment les dispositions de la Constitution du 18 février 2006 qui sont difficiles à appliquer, comme celle liée à la création des 26 provinces ; ou dispositions constitutionnelles qui tardent à être mises en œuvre, comme l'organisation du pouvoir judiciaire, le mandat des députés (des élus) et le mandat du Président de la République, les recommandations suivantes ont été faites :

- Que les organisations de la société civile organisent un plaidoyer pour l'indépendance du pouvoir judiciaire de sorte qu'aucun pouvoir ne soit organisé par un autre.
- Que l'organisation et la composition du pouvoir judiciaire soit du domaine de la Constitution.

- Que la Constitution soit aussi l'unique ligne d'inspiration et l'unique référence quant aux discussions possibles sur les mandats cités ci-haut.

4. Concernant le point d'achèvement de la dette, les participants aux Journées Sociales recommandent aux organisations de la société civile d'amener le Parlement à réaliser l'audit par la Cour des Comptes de la dette de la RD Congo.

5. Recommandations au CEPAS

1. Evaluer et repenser sa mission et ses structures pour mieux jouer son rôle de leadership dans l'Eglise et dans la société congolaise de demain. Et aussi pour que le CEPAS devienne un véritable laboratoire de production des connaissances.
2. Renforcer les capacités en matière de formation, d'information et d'accompagnement en continuant à travailler en synergie avec les autres structures (Eglise, ONG, Centres sociaux jésuites à travers le monde) afin de maximiser son impact sur le plan national et international.
3. Elaborer un *Vade-Mecum* sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) à l'instar du Code minier afin que la population locale puisse jouir effectivement et pleinement des richesses du sol et du sous-sol congolais - *Vade-Mecum* comme outil de formation pour les entreprises extractives, pour les structures de l'Eglise et pour la population locale.

Dieudonné MAMPASI Kapita, S.J.